



MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN

29, chemin d'en Haut, Natashquan, G0G 2E0

Tél : 418-726-3362 - directeurnatashquan@gmail.com

AVIS PUBLIC

Avis public est donné, conformément à la loi, par le soussigné, que lors de la séance régulière du 05 avril 2022, les membres du conseil ont adopté le Règlement n° **R 2022-003** relatif à la gestion contractuelle de la municipalité de Natashquan.

Ce règlement est adopté en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec et vise à promouvoir la transparence et la saine gestion dans l'octroi des contrats municipaux, notamment en regard du respect des lois applicables, de la prévention face au trafic d'influence et conflits d'intérêts, de l'encadrement de la prise de décision autorisant la modification d'un contrat.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 29 chemin d'en-Haut, durant les heures d'ouverture habituelles, ainsi que sur le site web de la municipalité au www.natashquan.org

Donné et signé à Natashquan le 06 avril 2022.

Denis Landry, secrétaire-trésorier, greffier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Denis Landry, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Natashquan, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 6^{ième} jour d'avril de l'an 2022.

EN FOI DE QUOI, j'é mets ce certificat, ce 6^{ième} jour d'avril de l'an 2022.

ET J'AI SIGNÉ :



Denis Landry

Directeur général et secrétaire-trésorier